

Troubles spécifiques des apprentissages et partenariat :

Le droit des élèves présentant des troubles spécifiques des apprentissages d'être accompagnés collégalement.

Au décours de l'aide à apporter aux jeunes présentant des troubles développementaux spécifiques des apprentissages, la collaboration des familles, des professionnels de l'école et de ceux du soin (en libéral, en réseau de ville, au sein d'institutions spécialisées de type SESSAD) est loin d'être facile même si, pour nombre d'acteurs, elle s'impose comme une évidence.

Citons Michèle MAZEAU : ...dans les textes officiels, cette indispensable coordination est souvent désignée sous le terme de «partenariat» qui doit s'instaurer (naturellement ?) entre les structures de soins et l'Education Nationale. Pourtant, au quotidien, cette coopération, qui n'est en rien préparée et dont les modalités ne sont jamais précisées, peut s'avérer difficile à mettre en œuvre malgré toutes les bonnes volontés... »

En Belgique francophone on parle du «PASS Inclusion» et du droit des «élèves à besoin éducatifs spéciaux» de bénéficier d'un accompagnement collégial. On décrit, dans ce PASS, l'impérieuse nécessité de faire se rencontrer les trois expertises : celle des parents, celle des enseignants, celle des professionnels.

Notre expérience de travail dans divers SESSAD nous amène à penser qu'en France, faute de procédures permettant, favorisant, optimisant, maximisant cette collaboration, celle-ci reste dans nombre de cas difficile, déficitaire, incomplète, et par conséquent inopérante.

Chacun doit connaître et comprendre quelles sont les missions, les contraintes, les «outils» et les attentes des partenaires : ce sont en effet souvent ces méconnaissances réciproques qui sont à l'origine de quiproquos et font le lit des désillusions ou renoncements à ce travail collégial. In fine, c'est l'enfant qui en paiera le prix ...

Tout au long de cette journée, nous proposons de présenter et d'ouvrir la discussion autour d'outils favorisant la collaboration, afin de répondre et de réduire la situation de handicap, en particulier à l'école. Nous souhaitons ainsi ouvrir un véritable dialogue entre les participants, tant sur leurs problématiques spécifiques que sur leurs attentes.

Cette journée est dédiée aux personnels de soins travaillant en libéral, en réseaux, en SESSAD... aux enseignants spécialisés, aux personnels ASH et aux enseignants référents de la MDPH.

Urgence et Secourisme
Action Sociale
Santé et Autonomie



+ FORMATION

Action Internationale



N° d'agrément
24 37 024 5337



croix-rouge française

FILIERE

formation



Préparé et animé
par le
Dr. Alain POUHET

Invitée d'honneur
- grand témoin -
Dr Michèle MAZEAU

Colloque

**« Le droit des élèves,
présentant des troubles
spécifiques des
apprentissages,
d'être accompagnés
collégalement »**

*«Troubles spécifiques
des apprentissages et partenariat »*



**MERCREDI 4
NOVEMBRE 2015
de 9h30 à 18h00**



INSCRIPTION OBLIGATOIRE
30 € par personne
cf. bulletin d'inscription - règlement à l'inscription
(50 € pour toute inscription après le 30/09/15)

L'Institut de Formation d'Ergothérapie

de l'IRFSS Centre-Val de Loire
Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale

6 avenue du Professeur Minkowski
CS 40324 - 37173 CHAMBRAY-LÈS-TOURS cedex



Consulter nos formations sur le site

www.irfss-centre.croix-rouge.fr

Secrétariat IFE : Valérie BERNARD

Tél. : 02.47.36.58.31 Courriel : valerie.bernard@croix-rouge.fr

Matinée

Café de bienvenue - visite des stands

9h00

14h00

Après-midi

Ouverture

Éric Trouvé Directeur de l'Institut de Formation en Ergothérapie

9h30

Présentation et introduction à la journée

9h45

➤ Les « situations de dys- » : de quoi parle-t-on ?

Docteur Alain POUHET, médecin de rééducation, formateur en Neuropsychologie Infantile

➤ Quelle place pour le projet thérapeutique dans l'accompagnement global ?

Docteur Michèle MAZEAU, médecin de rééducation, formatrice en Neuropsychologie Infantile

Des outils complémentaires pour colliger, partager, transmettre les informations utiles à la compréhension de l'élève en situation de dys

➤ Le projet personnalisé ou « comment passer d'une suite de bilans à une présentation de la problématique de l'élève ? »

Equipe du SESSD Mirabeau de Tours

➤ Le cahier de suivi de l'élève ou « comment transmettre les informations utiles pour l'année suivante ? »

Claire MOUCHARD-GARELLI et François GOUELLO - DELTA 16 (Dispositif d'Expertise et de Liaison pour les Troubles d'Apprentissage - Charente)

➤ La présentation à la classe ou « comment expliquer et valoriser le projet individuel aux camarades ? »

Claire MOUCHARD-GARELLI et François GOUELLO - DELTA 16

Repas libre 12h30

17h30 Conclusions de la journée

Docteur Michèle MAZEAU

18h00

Fin de la journée

<https://sites.google.com/site/parteneriattours4nov2015/>